

Mise en place d'un contrôle d'accès dans les déchèteries du SMICTOM Valcobreizh

Le SMICTOM VALCOBREIZH, service public des déchets de 52 communes entre Rennes et Saint-Malo, met en place un contrôle d'accès dans ses déchèteries. Le service sera activé cet automne.

Ces dernières années, le SMICTOM Valcobreizh a été confronté à une recrudescence de dépôts en déchèterie venant de personnes extérieures à son territoire. Cette fréquentation augmente sensiblement le volume de déchets à traiter. En conséquence, les déchèteries du SMICTOM Valcobreizh ont été équipées de barrières pour réserver leur utilisation aux seuls habitants du territoire.

« Grâce à ce nouveau dispositif, nous garantissons que nos déchèteries profitent avant tout aux habitants et aux entreprises du territoire, ce qui est le principe même du service de proximité. C'est une mesure de bon sens, qui nous permettra d'interdire les dépôts abusifs et de maîtriser les coûts liés au traitement des déchets », précise Ronan Salaün, président du SMICTOM Valcobreizh.

Les cartes d'accès envoyées début octobre

Les cartes d'accès ont été envoyées début octobre par voie postale à l'ensemble des foyers du SMICTOM Valcobreizh. Chaque foyer recevra gratuitement une carte permettant d'accéder aux déchèteries du territoire (Combours, La Bouëxière, Liffré, Melesse, Montreuil-sur-Ille, Saint-Aubin-d'Aubigné, Tinténac) sans aucune limitation de passages.

Les professionnels restent acceptés en déchèterie

Les professionnels et administrations disposant de bacs du SMICTOM Valcobreizh recevront également une carte d'accès selon les mêmes modalités. Les flux restent facturés tels qu'ils le sont actuellement. Les professionnels et artisans ne disposant pas de carte peuvent en faire la demande en ligne depuis le site Internet du SMICTOM Valcobreizh ou à l'adresse mail suivante : professionnels@valcobreizh.fr. Il en est de même pour les entreprises hors territoire qui auraient à intervenir dans l'une des communes couvertes par le SMICTOM Valcobreizh.

Un abaissement des barrières début novembre

À partir du lundi 3 novembre, la carte deviendra indispensable pour accéder aux déchèteries. Une période d'accompagnement des usagers sur les différents sites sera effective jusqu'à la fin de l'année 2025. Les personnes n'ayant pas reçu leur carte sont invitées à contacter le SMICTOM Valcobreizh par téléphone au 02 99 68 03 15, à remplir le formulaire en ligne sur le site du SMICTOM ou à se rendre à l'accueil du SMICTOM Valcobreizh à Tinténac.

Pour les habitants nouvellement arrivés sur le territoire, l'inscription doit être réalisée directement en ligne via le site www.valcobreizh.fr, rubrique « Nouvel arrivant : les démarches ». Ils recevront une carte d'accès à la fin de leur processus d'inscription.

Une normalisation des pratiques en déchèterie

De nombreux Services Publics de Prévention et de Gestion des Déchets (SPPGD) ont déjà recours au contrôle d'accès dans leurs déchèteries : c'est le cas de nombreux territoires limitrophes du SMICTOM Valcobreizh. L'installation d'un contrôle d'accès permet d'harmoniser les pratiques et d'assurer que la déchèterie reste avant tout un service de proximité.

Avec la mise en place de ce nouveau dispositif de contrôle d'accès, les conditions de circulation autour des déchèteries pourraient évoluer. Le SMICTOM Valcobreizh remercie par avance ses usagers d'y être attentifs.

Pour toute démarche : téléphone au **02 99 68 03 15** ; site web : www.valcobreizh.fr ; application : **Valcobreizh et moi** (disponible sur App store et Google play).